



Avis de procédure d'attribution ouverte 2026-16-PUB Services professionnels en audit des états financiers

La Ville de L'Île-Perrot sollicite des offres de services professionnels auprès de cabinets de comptables professionnels agréés afin de réaliser l'audit des états financiers de la Ville pour les exercices financiers se terminant les 31 décembre 2026, 2027 et 2028, avec deux années d'option pour les exercices se terminant les 31 décembre 2029 et 2030.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cette demande doit se procurer les documents de procédure d'attribution ouverte par le biais du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être commandés **à partir du 18 septembre 2026**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 6 octobre 2026, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents de procédure ouverte.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Fait à L'Île-Perrot, ce 17 septembre 2026.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier